



Séance du 17 décembre 2025
Délibération n°59-17122025

OBJET : Rapport Social Unique (RSU)

Monsieur Philippe GUIARD, Vice-président du CIAS a rappelé au Conseil d'administration que la loi n°2019-828 du 6 août 2019, portant transformation de la fonction publique, a instauré le Rapport Social Unique (RSU).

Il s'agit d'un outil d'aide à la décision, le RSU regroupe un certain nombre d'indicateurs permettant d'évaluer la mise en œuvre des lignes directrices de gestion, pilotage des ressources humaines et d'alimenter le dialogue social.

Il est obligatoire tous les ans et comporte des données relatives à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, aux parcours professionnels, aux recrutements, à la formation, à la mobilité, à la promotion, à la rémunération, à la diversité, à la lutte contre les discriminations, au handicap, à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail ainsi qu'à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le présent rapport figure en annexe et a été présenté au Conseil d'administration.

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 28 novembre 2025,

Explications données, le conseil d'administration, après délibération et à l'unanimité,

PRENDRE acte de la présentation du Rapport Social Unique 2024 du CIAS Pays de Craon;

APPROUVER ledit rapport.

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 17

Vote :

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 17 décembre 2025



Philippe GUIARD
Vice-président



Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre 2025 à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : M BOURBON Aristide, Mme BRÉHIN Colette, M CLAVREUL Yannick, Mme De FARCY De PONFARCY Christine, Mme DEMENAIIS Marie-Hélène, Mme GARBE Pascale, M GUIARD Philippe, Mme GODARD Chantal, M LANGOUËT Christophe, Mme MAHIER Aurélie, Mme MANCEAU Laurence, M PLANCHAIS Raymond, M TESSIER Jean-Pierre, M TISON Hervé, Mme TRICOT Marina

EXCUSÉS : M BOURDAIS Christophe, Mme DAVID Gisèle, Mme DESHOMMES Catherine, Mme EVAIN Christelle, M GAUBERT Jean-Eudes, Mme GOHIER Odile, Mme GUIOILLIER Anaïs, Mme MILCENT Corinne, Mme PAILLARD Anne, Mme RENAULT Patricia, Mme SORIEUX Vanessa

M RESTIF Vincent donne pouvoir à Mme De FARCY De PONFARCY Christine,
M GERARD Jean-François donne pouvoir à M GUIARD Philippe